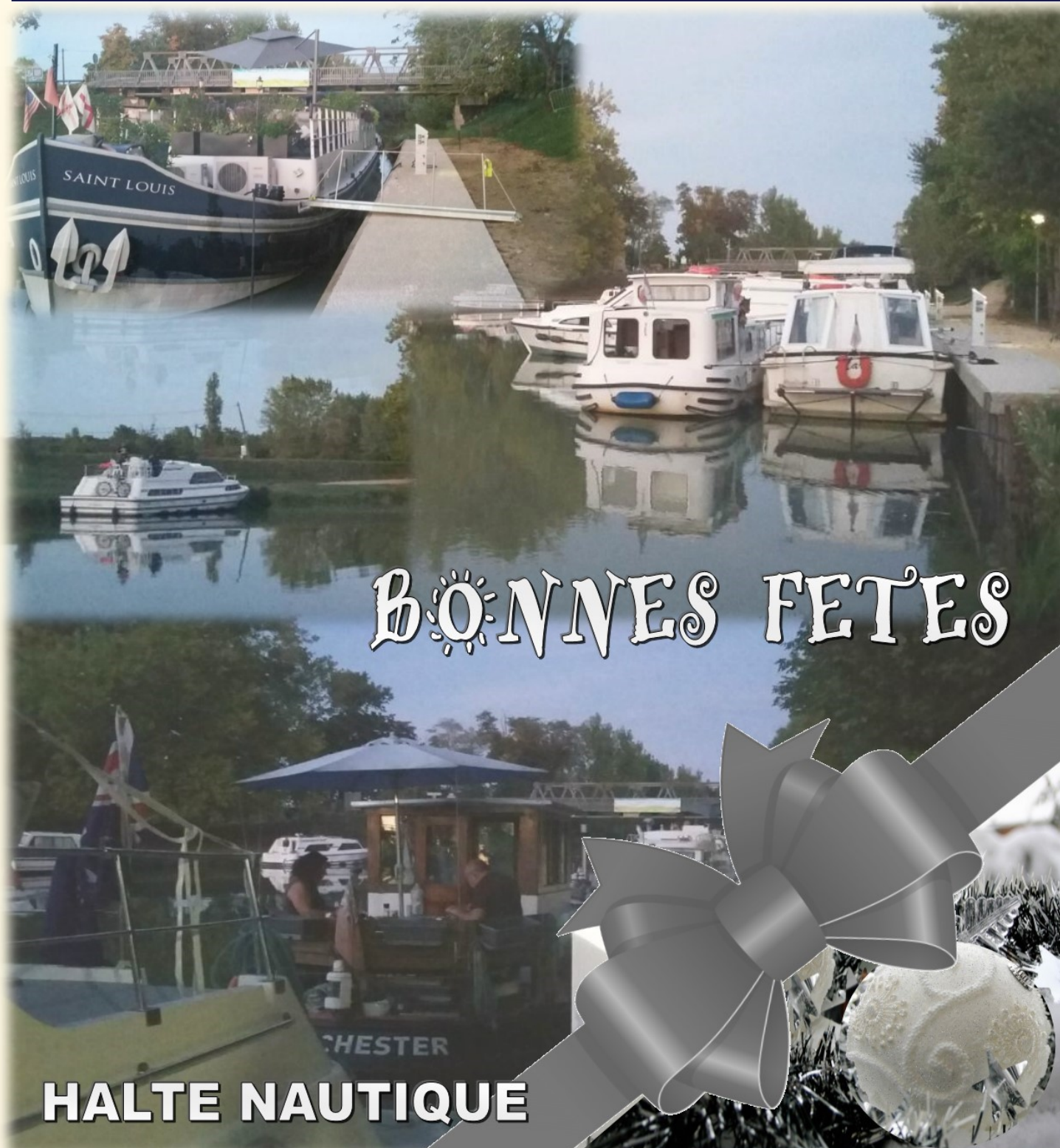


Le Sérignacais

Notre Village

Magazine municipal d'informations Décembre 2018



BONNES FÊTES

HALTE NAUTIQUE

EDITO



Mesdames, Messieurs,

Je vous rappelle que notre volonté d'Elus, est aussi forte que les difficultés que nous combattons au quotidien, être Maire d'une Commune « Rurbaine », rurale et urbaine, c'est subir les contraintes réglementaires, subir les baisses de dotations de l'Etat, c'est aussi subir l'augmentation du coût de la vie.

La transformation sociétale que nous vivons, les aspirations nouvelles en matière des conditions de vie, nécessitent un changement global de l'accompagnement des territoires, la Commune, l'Agglomération d'Agen et le Département ne peuvent pas tout ! La richesse se concentre sur les Métropoles (Bordeaux) et les territoires riches en France (Nouvelles Régions, Couronne Parisienne).

Malgré tout, nous portons, accompagnons des projets structurants pour notre Commune.

Notre Commune de Sérignac sera fibrée en 2019, les opérateurs traditionnels vous contacteront, (Regardez les travaux d'infrastructure de la fibre sont bien avancés).

Nous accompagnons notre « tiers-lieux » CO CLIC CO depuis 4 ans, c'est la preuve que l'on peut fournir à tous nos citoyens une indépendance numérique, afin de valoriser, revitaliser notre territoire et par la même occasion, rappeler la nécessité d'un aménagement équilibré.

Nous préparons avec les associations de Sérignac, un grand évènement concernant les 30 ans de la reconstruction de notre clocher Tors (1989), la date à retenir est le week-end du 14 et 15 septembre 2019.

Au-delà des enjeux nationaux, nous resterons toujours le dernier lien social et humain avec vous !

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de Bonnes Fêtes de fin d'année.

Jean Dreuil



NOS AINES

Le CCAS de SERIGNAC offre en 2018 à nos aînés de 75 ans et plus, un petit cadeau, les élus chargés de cette distribution, vous les connaissez et ils se font un plaisir de vous rencontrer chaque année. **Si vous êtes un nouvel habitant ou si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale faites-vous connaître en mairie au 05 53 68 63 54.**



COORDONNEES DE LA MAIRIE



2 place de l'Hôtel de Ville
47310 Sérignac sur Garonne



05 53 68 63 54



mairie@serignac-gne.fr



www.serignac-sur-garonne.fr

NOUVEAUX HORAIRES



Du Lundi au Vendredi : 8h30 à 10h
Lundi, Mercredi, Vendredi :
de 14h à 16h

MARPA...RETOUR TRIOMPHANT DES MINI-OLYMPIADES

Médaille d'argent !



Mme Claudine « c'était bien, j'aime bien les quilles. Tout m'a plu. Les numéros de cirques étaient chouettes surtout celui des chats. Je ne regrette pas d'y être allée, je repartirais bien autre part. C'est la MARPA de Lavardac qui est arrivée première. On mange quand même mieux à la MARPA de SERIGNAC. La viande ne cassait rien. Je suis contente d'avoir eu des cadeaux. J'ai reconnu une jeune qui était en stage.

Déçue d'avoir mangé dans des assiettes en plastiques ! Ce n'était pas de la belle vaisselle ! Il y avait de la sangria moi j'aime ça. Moi j'ai eu un cornichon ! »

Mme Edmée : « j'ai chanté la chanson du montagnard, Claudine a bien rigolé. Je suis très contente, j'ai chanté avec l'accordéon étoile des neiges, le temps des cerises. Les jeux étaient chouettes. Sylvie m'a aidé à attraper les poissons, on a fait les quilles aussi. Enfin, on a gagné pour la MARPA.

Félicitations pour cette belle médaille, pour les prochaines olympiades il faudra renforcer l'équipe pour gagner l'or !



Le jeudi 11 octobre, les mini-olympiades étaient organisées à Pont du Casse. 5 résidents ont participé à cette journée accompagnés de Sylvie. Ils ont fait honneur à la MARPA. Nos résidents finissent second sur sept MARPA présentes. Ils nous livrent leurs impressions :

Mme Suzanne : « très bien, bien plus encore. Je suis contente d'avoir pu participer à tous les jeux, **nous avons gagné tous ensemble**. Le jeu des odeurs pas très facile. Les jeunes des écoles ont été sensationnels. Notre mamie a été formidable. Lorsque nous sommes arrivés nous avons eu un tout petit goûter avec deux petits gâteaux moi qui croyait avoir un croissant et un petit café !! ».

Mr André : « nous avons chanté des chansons de Charles Trenet, d'Yves Montand que j'aime beaucoup. Le spectacle de la chèvre était chouette. L'entente du groupe était très bonne. C'est moi qui suis allé retenir la table pour que nous soyons tous ensemble, nous 6. Manger ? Alors, une assiette, petite avec un pouce comme fromage de tête et un ou deux cornichons. Ce n'était pas mauvais. Du rouge, du rosé et de l'eau en bouteille ».

ETAT CIVIL au 10 Décembre 2018

ILS SONT NES :

HEBBACHE Lola
BALECH Gabin
ZAIRI Hanna
GUERIN Maël
GAGNEUX Enola
MARC Rose
DELAUNAY Elian
BOUGNAGUE Enoha
BERGALASSE Léna
FÉRELLEC Noa



KREUTZEMBERGER Laura et PROS Fabrice
MASCLET Sylvie et TEIXEIRA RODRIGUES Antonio
CLERC Valérie et BOURT Jean-Philippe



ILS NOUS ONT QUITTES :

LESNE Jacques
GARRE Emogilde
VILLARET Paul
MARINIG Davide
TERRÉ Antoine
BABINI Suzanne
CHENNE Robert
BEZAMAT Gilberte
CONTARDI Bruno
PORTELLO Gino



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale a rouvert ses portes le 19 septembre dernier, la pugnacité de deux bénévoles, Eugénie PETIT et Isabelle VANDERMEIREN a payé, toutes deux souhaitaient voir finaliser ce projet ! C'est chose faite.

Elles vous y accueillent trois fois par semaine :

Lundi de 17h30 à 19h

Mercredi de 10h à 12h

Vendredi de 10h à 12h

A la mi-décembre les bibliothécaires proposent un atelier plage pour confectionner des sapins pour les fêtes.

Notez aussi la fermeture pendant les vacances de Noël.

Le 17 novembre, jour de l'inauguration, la municipalité a invité JACQUES SIRAT globe-trotteur de renom et conférencier hors pair.

L'émotion était au rendez-vous au travers des tours du monde à vélo racontés par JACQUES SIRAT, l'exploit, la rencontre, l'amour et le respect pour l'autre, les parfums d'ailleurs etc.....

Monsieur le Maire a chaleureusement remercié JACQUES SIRAT et la nombreuse assistance sans oublier de remercier les bibliothécaires en pointant ce bénévolat important pour notre commune.

Pour clôturer, Monsieur le MAIRE a coupé le ruban tricolore traditionnel.

Espace de loisirs et jeux d'enfants



Depuis un premier article paru dans le précédent bulletin en juin de cette année, l'aménagement continue. Trois nouveaux éléments de jeux compléteront dès le printemps les neufs existants. Des arbres d'agrément ont

été plantés entre les différentes structures. Des bancs et des tables sont également prévus.

Le terrain de football est réduit mais conservé. Sur la deuxième partie, des buttes de terre de forme sinueuse sont réparties. Entre elles deux espaces de jeux à caractère collectif recevront un équipement : un beach volley et un badminton. Un parcours piéton sillonne l'ensemble et permettra à long terme de rejoindre le terrain riverain du fossé, déjà arboré et tracé. Enfin, l'intervalle entre le hall associatif et le terrain de basket-ball, est transformé pour la pétanque.

Important : L'obligation de respect d'utilisation des matériels et des règles de sécurité mentionnés sur les panneaux situés à l'entrée de l'espace de jeux.....notamment la présence d'adultes, parents ou accompagnateurs, lors de l'évolution des enfants sur les mobiliers.

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES

Après la soirée déguisée à l'occasion d'Halloween, l'équipe de l'APE s'est consacrée entièrement à la préparation de son traditionnel Marché de Noël : Ce 9 Décembre au centre du village, Dès 11h un apéro offert par l'équipe de l'APE attendait les visiteurs. Une vingtaine d'exposants présents tout au long de la journée pour proposer des produits du terroir, des bijoux, des parfums et bien d'autres créations.

Pour les enfants : une pêche aux canards, des poneys, des activités créatives ou du maquillage.

Pour ceux qui le souhaitaient restauration et buvette sur place. Les cordons bleus de l'APE ont proposé des soupes, des frites, des gaufres et encore bien d'autres choses comme du vin chaud ou des barbes à papa pour les plus petits.

Le Père Noël a ravi les petits vers 15h et le tirage de la tombola pour le plaisir des heureux gagnants en clôture ! Bonnes fêtes à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles animations.



2400 ans d'histoires épisode V

SERIGNAC SUR GARONNE ET SES MAIRES

Origine

La naissance des communes en tant que telle remonte au XI^e siècle. Au XI^e, le Maire fait son apparition.



Le décret du 14 décembre 1789 fait table rase de toutes les structures anciennes pour créer les communes

Article premier. Les municipalités actuellement existantes en chaque ville, bourg, paroisse et communauté, sous le nom d'hôtel de ville, mairie, échevinats, consulats, et généralement sous quelque titre et dénomination que ce soit, sont supprimées et abolies, et cependant les officiers municipaux actuellement en service, continueront leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils aient été remplacés.

Le décret du 10 brumaire an II (31 octobre 1793) unifie le statut des communes et leur donne leur actuelle dénomination. Leur délimitation s'inspire très largement de celle des 44 000 paroisses constituées au Moyen-Âge.



De 1789 à 1799 : Révolution française, Première République, Directoire

Les agents municipaux et les maires, pendant le Directoire (1789), sont élus au suffrage direct pour 2 ans et rééligibles par les citoyens actifs de la commune, contribuables payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail.



Maires de Sérignac :

1790 - 1791 : TROUBAT Raymond
1791 - 1793 : DESCUDIER Arnaud
1793 - 1794 : DARQUE Antoine

Avec Thermidor (juillet 1794), la Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), met en place les municipalités cantonales. Chaque commune élit dorénavant un agent municipal qui participe à l'administration de la municipalité cantonale. L'agent municipal passe sous l'autorité des "présidents des municipalités cantonales".

Maires de Sérignac :

1794 - 1796 : TROUBAT Raymond
1796 - 1798 : DARGELOS Jacques
1798 - 1800 : SALINERE Étienne

De 1799 à 1848 : Consulat, Premier Empire, Restauration, Monarchie de juillet

La Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) revient sur l'élection du maire, les maires sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants, par le Premier Consul pour les autres.

Avec la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), l'appellation de maire revient, qui remplace celle d'agent municipal.

À compter du 2 pluviôse an IX (22 janvier 1801) le maire est chargé seul de l'administration de la commune et les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile. Le maire exerce ce pouvoir absolu jusqu'en 1867.



Maires de Sérignac :

1800 - 1805 : MOUREAU Jacques
1805 - 1811 : DUFORT François
1811 - 1814 : SALINERE Étienne
1814 - 1826 : CORNIE-GARDERE Joseph, Pierre
1826 - 1830 : DOUEZAN Jean-Baptiste, Alphonse
1830 - 1842 : BELLOT Joseph, Aîné
1842 - 1843 : MONBET de JOUANISSON Léon, Géraud
1843 - 1848 : LABENNE Georges
1848 - 1848 : RIGAUD Jean, Gilbert, Joseph
1848 - 1852 : LAMOLERE Jean, Fulgence
1852 - 1867 : MONBET de JOUANISSON Léon, Géraud

La Restauration instaure la nomination des maires et des conseillers municipaux. Après 1831, les maires sont nommés (par le roi pour les communes de plus de 3 000 habitants, par le préfet pour les plus petites), mais les conseillers municipaux sont élus pour six ans.

SERIGNAC SUR GARONNE ET SES MAIRES

Du 3 Juillet 1848 à 1851 : Seconde République

Les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants. Les maires des chefs-lieux d'arrondissement, de département et les villes de 10 000 habitants et plus, continuent d'être nommés par le préfet.

Maires de Sérignac :

1848 - 1848 : RIGAUD Jean, Gilbert, Joseph
(maire provisoire)

1848 - 1852 : LAMOLERE Jean, Fulgence

De 1852 à 1871 : Second Empire

Les maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants et pour 5 ans à partir de 1855.

Maires de Sérignac :

1852 - 1867 : MONBET de JOUANISSON Léon, Géraud

1867 - 1870 : MOUREAU du CHICOT
Jean-Baptiste, Benoît

1870 - 1873 : LOZE Jean-Baptiste



De 1871 à aujourd'hui

Dans un premier temps, le système napoléonien est conservé avec des modifications opportunistes.

Les maires sont élus par le conseil municipal. Pour les chefs-lieux (du département au canton) et les villes de plus de 20 000 habitants, le maire reste nommé par le préfet. Cette situation permet au personnel politique de procéder à des révocations en masse dans la perspective d'élections nationales.



Maires de Sérignac :

1873 - 1876 : LABENNE Georges

1876 - 1878 : FURNEL Gabriel, Henri

1878 - 1896 : FOURNIER Félix

C'est le **5 avril 1884** qu'une loi sur l'organisation municipale, qui inspire encore de manière substantielle la législation actuelle, est promulguée (suffrage universel direct) ; elle établit le principe de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune (sauf pour Paris). Elle fixe le mandat à quatre ans.

Maires de Sérignac :

1896 - 1900 : CHABRIERE Jean

1900 - 1906 : BASQUET Antonin

1906 - 1907 : BRUN Émile (Président de la Délégation Spéciale)

1907 - 1913 : BASQUET Antonin

1913 - 1915 : BRUN Émile (Adjoint, remplace le Maire décédé le 27 novembre 1913)

1915-1919 : DUPUY Raymond

1919 - 1929 : FOURNIER Patrice



La loi du **10 avril 1929** porte de quatre à six ans la durée du mandat des conseillers municipaux, et donc des maires.

Sous Vichy, les maires des communes de plus de 10 000 habitants sont nommés par le gouvernement, ceux des communes de 2000 à 10 000 habitants, par le préfet. Les maires des communes de moins de 2000 habitants sont élus par le conseil municipal.

Maires de Sérignac

1929 - 1944 : BASQUET Léon

1944 - 1945 : FAGET Gérard

1945 - 1959 : BASQUET Léon

1959 - 1968 : BASQUET André

1968 - 1989 : DUFFIET René

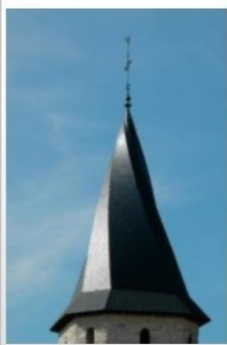
1989 - 1997 : CARBONNE-BLANQUI Alain

1997 - 2001 : ARGOUIN Guy

Depuis 2001 : DREUIL Jean



30ème ANNIVERSAIRE DE NOTRE CLOCHER TORS



La date est définitivement arrêtée ce sera les 14 et 15 septembre 2019.

Nous souhaitons donner à cette fête un caractère exceptionnel, culturel et événementiel, nous travaillons avec le concours des compagnons du tour de France, la chambre des métiers.

Nous faisons là un point d'étape de notre préparation et nous vous tiendrons informé au fur et à mesure de l'avancement de cette manifestation.

Quelques pistes : journées support pour le film en préparation (Mémoires d'avenir), embrasement du clocher son et lumière, conférences, fine restauration etc.

ECOLE DE MUSIQUE ANACROUSE AMAC

LE PASSAGE, AUBIAC, BRAX, MARMONT PACHAS, MOIRAX, ESTILLAC, SAINTE COLOMBE, ROQUEFORT et SERIGNAC/GNE : c'est le territoire couvert par notre école de musique donc des tarifs préférentiels appliqués.

Vous y trouverez un fonctionnement relooké et mieux adapté à la demande :

Une classe découverte, elle s'adresse aux jeunes et permet de découvrir 3 instruments dans l'année soit 1 par trimestre.

Orchestres juniors : (3 à 4 mois de musique) et (fin de 1^{er} et 2^{ème} cycle)

Un groupe vocal : moderne, pop, lyrique (ados et adultes)

Vous êtes intéressés contactez par mail www.anacrouse-amac.com



ECOLES

Deux nouvelles directrices ont été nommées aux écoles de Sérignac sur Garonne :

Mme Laura HERNANDEZ pour la maternelle
et Mme Sandrine MESNIER pour l'élémentaire.

Les effectifs de l'école :

- maternelle : 50 élèves inscrits;
- élémentaire 70 élèves inscrits.

Le père Noël rendra visite aux petits de la maternelle le jeudi 20 décembre....Mais chut !.. c'est une surprise...

L'école maternelle organise un marché aux fleurs le 25 mai 2019 à partir de 16h30, ouvert à tous.

Ainsi, l'argent récolté pourra contribuer aux projets pédagogiques. Alors, n'hésitez pas!

ANCIENS COMBATTANTS

A l'issue de leur Assemblée Générale le mardi 16 octobre, Monsieur ESCURAING après de longues années de présidence a souhaité être remplacé.

Nouveau bureau Président d'honneur M. LE MAIRE
Président : M. Michel WOITTEQUAND, Secrétaire : M. Nicolas DUMAS-VORZET, Adjoint : Alain LEFRANC
Trésorier : M. Angelo MANIAS



11 novembre 1918..... 11 novembre 2018 : Centenaire de l'armistice.

C'est autour du monument aux morts que les sérignacais ont commémorés la libération de notre pays ce 11 novembre 2018.

Depuis 2014 nous nous sommes rapprochés de nos soldats morts pour la France et de leurs familles durement touchées : une exposition, un travail de recherche pour chacun de nos morts inscrits sur notre monument, une conférence débat.

Ce centenaire est celui de l'armistice, l'armistice qui libère la France, les français et tous les peuples qui ont participé.

Nous savons aujourd'hui que l'horreur de la guerre a frappé le pays une nouvelle fois et que d'autres pays connaissent encore aujourd'hui le bruit des canons.

LA PAIX DOIT ETRE NOTRE SEUL FIL CONDUCTEUR

Monsieur le Maire, Messieurs les Présidents des anciens combattants, les porte-drapeaux et les militaires ont partagé avec les sérignacais l'émotion de la victoire dans le recueillement pour nos héros morts pour la France.



Zoom sur le restaurant scolaire



Personnel : Nathalie, Marie-Noëlle, Béatrice, Corine, Sandrine

12h 15, lorsqu'en "reporters" d'un jour, munis de stylos, bloc-notes et appareil photo, nous pénétrons dans la cantine où d'agréables odeurs nous accueillent. Quelques regards interrogateurs se lèvent dans notre direction. Dans un premier temps ils ne s'attardent pas sur notre présence...mais très vite la curiosité se répand. Sur notre passage tous tendent leurs mains en signe de salut ...nous répondons à une série de "tape-tape", avant de traverser la salle et rejoindre un angle de la pièce pour ne pas perturber le déroulement du repas bien avancé.

Nous affinons notre intervention tout en observant les jeunes pousses" affairées avec leur assiette. Le premier service bat son plein. Arrive le plat principal, et pour nous le moment choisi de se glisser au milieu d'eux.

Aussitôt une première question nous est lancée.

" Pourquoi êtes-vous là ?...et...Comment tu t'appelles ? "

Une brève explication de notre présence à chaque table déclenche aussitôt l'envie de participer.

Nous recueillons leurs prénoms.....

"Rose, Thomas, Lili, Erwan, Lilou, Hatim, Lorène, Maxime, Roxane, Carla, Lucas, Elena, Shahinez, Tiago, Léonie, Raphaël, Maeva, Mathieu, Jade, Manon,....."

Tour à tour et plein de spontanéité chacun (e) répond aux questions :

- **"Vous préférez manger à la maison ou à la cantine ?**

D'une même voix : **A la maison !! , Pourquoi ? : Il me manque mon petit frère... moi c'est ma sœur.."**

Une autre : **"On peut jouer plus longtemps"**

Ou encore : **" Maman et papa cuisinent trop bien"**

Et aussi : **"Maman fait beaucoup de pâtes.."**

" Et la cantine vous n'aimez pas ?"

Réponse en chœur : **" Si...si...si..."on rigole ensemble...."**

"Quel est votre plat préféré ? : en premier : " le concombre " étonnant !! qui l'eut cru... ?

Aux places d'honneur et dans un désordre : **"Poissons panés, pizza, pâtes à la carbonara, merguez, compote, gâteaux,"**

A mes côtés : **"Moi ma spécialité c'est le poisson avec des haricots verts et frites, "**

Deux autres ajoutent en chœur : **" nous... les boulettes de viande, "**

Et les desserts : **"Yaourt au chocolat, pastèque, banane, salade de fruits,... et la soupe !!"** s'écrie une voix dans la table d'à côté....éclat de rire général très vite suivi d'un : **"ce n'est pas un dessert..."**

Plus discrète une gourmande lève la main et me dit : **"j'adore la glace à l'oasis "** Plus rare : **" Moi c'est les œufs à la coque..."** puis ajoute après une courte réflexion : **" ou brouillés..."**

En retrait une main se lève, je me dirige vers elle : **" moi... eh bien... j'aime le concombre de la cantine..."** elle poursuit **" il est meilleur qu'à la maison...ici il est à la crème... !!!"** et paf...voilà qui est dit... !!!

Le dessert est servi, aujourd'hui un Kiwi coupé en deux ; l'un lance plein d'humour : **"moi j'en mange deux... !!"**

Second service...

Les petits terminent leur repas, se lèvent, sortent et croisent les grands qui attendent à l'entrée. Au signal, ces derniers se dirigent chacun à leur place jetant au passage un bref regard dans notre direction. Une part de pizza attend dans chaque assiette. Ils l'attrapent et mordent une première bouchée, visiblement affamés... prisant certainement ce mets.

De nouveau nous nous fauflons parmi eux.



restaurant scolaire (suite)

Chacun égrène son prénom : "**Mélissa, Quentin, Charlene, Loan, Naïa, Zoé, Eliot, Léa, Tristan, Bahia, Kilian, Juliette, Lenny, Clément, Pauline, Gwen, Keïla, Sam, Chloé, Farès, Léone, Irina.....**

Leur serviette sous l'assiette, un ballet de fourchettes débute.... Les "flashes" du photographe crépitent mais n'entament pas leur concentration. Ils savourent un sauté de veau fumant, accompagné d'haricots verts ... pas le temps d'un commentaire pour la plupart car l'appétit commande. Les assiettes se vident. Les portions copieuses ne suffisent pas. Certains réclament une portion supplémentaire et tout sourire la cantinière remplit l'écuelle tendue... on se régale de les voir.

Très vite ils avalent sans trop mastiquer tout en répondant à nos questions.

- Nous débutons : "**Vous préférez manger à la maison ou à la cantine ?**

D'une même voix : **les deux !!**, Pourquoi ? : ils précisent : "**à la maison c'est plus calme, à la cantine on retrouve les copains d'une autre classe...**"



- "**Quel est votre plat préféré ?** : à la majorité : "**le hachis parmentier, le hamburger meilleur qu'à Mac-Do, les calamars au riz, la ratatouille,**
Des mains se dressent : "**Moi ma spécialité c'est le poisson avec des haricots verts frites,**
Trois autres disent en chœur : "**les boulettes de viande,**"

Une voix éloignée : "**à Mac-Do il y a toujours des frites**"

Mais ses voisins renchérissent en articulant : "**Il faut manger é qui li bré ... !!! et à Mac-Do ce n'est pas le top ... en plus il y a des ogms...**" complète une dernière sûre de son propos. C'est clair les jeunes papilles n'accordent plus le même attrait envers les frites, ces dernières n'occupent pas la "pôle position".

La carte des desserts ne tarit pas et la gourmandise s'exprime : "**Yaourt au chocolat, pastèque, banane, salade de fruits,.... la glace à l'oasis (encore), les flans, les gâteaux....**"

Une remarque revient souvent, la semaine du goût...ils adorent et regrettent une seule édition...ils en aimeraient plusieurs !!!.

Le repas s'achève...un chocolat récompense les moins bruyants du jour ; tous rangent les chaises au fond de la pièce, se rhabillent, et quittent le restaurant sous les regards des cantinières.



SERVICE A LA PERSONNE



L'ADMR du Bruilhois, propose tout au long de l'année ses services d'aide à la personne.

Nous intervenons auprès des personnes âgées, des personnes handicapées ou malades et des familles.

Nous vous accompagnerons dans :

- L'entretien du logement
- Le repassage, l'entretien du linge
- L'aide ou préparation au repas
- L'aide aux courses
- L'accompagnement aux Rdv médicaux, pharmacie
- La promenade
- L'aide à la toilette, à l'habillage
- La garde d'enfants à domicile
- L'aide aux aidants
- Les interventions occasionnelles
- 50% des dépenses sont déductibles de vos impôts ou crédit d'impôt pour les personnes non imposables
- Nouveau service : (déductible à 50% des impôts).
- Entretien de bureaux et locaux à usage professionnel et commercial



Nous sommes présents dans les villages de :

Sainte Colombe en Bruilhois, Sérignac sur Garonne, Brax, Roquefort, Aubiac, Laplume, Estillac, Moirax, Marmont Pachas.

Notre présidente vous accueillera au sein de notre équipe de bénévoles actifs et chaleureux. Rejoignez nous !!

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer dans nos bureaux.

ADMR du Bruilhois
5 Rue du Rivelin
47310 Sainte Colombe en Bruilhois
Tel : 05 53 67 03 14

PROFESSIONS LIBERALES

MEDECIN

MACKY VINCENT
05 53 68 61 90

ORTHOPHONISTE

CUILLER GARBANI
CELINE
05 53 87 22 04

INFIRMIERE

BRIAND CATHERINE
06 81 51 56 23

DENTISTE

MOYNET DENIS
05 53 68 60 76

ARTISANS ET COMMERÇANTS

TERRES DU SUD
GAMM VERT
05 53 68 62 44

SYNTHESE
INFORMATIQUE
05 53 66 73 66

MACONNERIE
CECOT FRANCIS
05 53 68 69 15
06 18 28 88 44

ELECTRICITE
GENERALE
PERRIN JEAN
05 53 68 61 63

INSTITUT
MARY BEAUTE
05 53 66 68 03

AUTO CAMP 47
LOCATION
ENTRETIEN
CAMPING GAR
05 53 68 65 13

TAXI
AMBULANCES
Au bourg
05 53 68 70 80

BOULANGERIE
PATISserie
M. et Mme BOURT
06 28 33 27 52

PLOMBIER
CHAUFFAGISTE
BOUDON CHRISTIAN
06 03 40 90 76

CHARPENTIER
ZINGUEUR
LA TIGEEENNE
BERNARD Daniel
05 53 87 30 86
05 53 68 20 24

HOTEL
RESTAURANT
LE PRINCE NOIR
05 53 68 74 30

CHARPENTIER
REMY CAPGRAND
05 53 68 26 26

VENTE VEHICULES
NEUF ET OCCASION
CS AUTOMOBILE
05 53 96 20 08

SERIGNAC PNEUS
MARC MAURIN
05 53 68 79 79

TAXI 47
M. et Mme DUCHAMP
06 14 77 41 72

MACONNERIE
BRUGUIER PIERRE
06 80 87 97 70

RESTAURANT
BAR PIZZERIA
L'ESCALE
05 53 95 38 79

PLANTES AROMATIQUES
PETITS FRUITS ROUGES
MARAICHAGE
LES BAIES D'ELIE
07 85 61 67 65

RC2M
DUCOURNEAU
BERNARD
05 53 68 76 08

MAINTENANCE
CHAUDIERE
ELECTRICITE
GENERALE
SARL PAILLAS
06 45 74 01 63

EPICERIE DU
CANAL
SPAR
05 53 47 98 52

COIFFEUSE
ALAN CREATION
05 53 68 31 37

PHARMACIE
NADINE DOMIEN
05 53 68 62 43

TABAC PRESSE
SNC MAYLIE
05 53 68 56 72

CARRELEUR
TEIXEIRA-R ANTOINE
06 08 75 88 72

ELECTRICITE
GENERALE
ELECTR'HOME 47
05 53 47 52 86
06 83 63 39 81

VENTE DIRECTE DE
FRUITS
EARL PAS DE LA
VILLE
05 53 68 62 28



Les illuminations de Noël 2018 sont là, toujours un petit plus chaque année, les lumières de Noël remplacent les fleurs du printemps, nous en avons plein les yeux ! Ravissement et magie !



**SERIGNAC
AUX COULEURS DE NOEL**

En avant-première les bénévoles de "Sérignac Animations" le samedi 24 novembre, ont arpenté les places, les rues et ruelles du village afin de mettre ce dernier aux couleurs de Noël. Ils étaient une quinzaine à mettre des bonhommes de neiges (fabriqués avec des verres plastiques recyclés des animations de l'été). Un Père Noël trône place de la mairie ainsi qu'une boîte aux lettres géante pour mettre les lettres destinées au Père Noël, les rues, les comières ont été aussi décorées.

Voilà une super initiative de SERIGNAC ANIMATIONS qui montre une autre facette de son savoir-faire : LOISIRS CREATIFS.

VŒUX A LA POPULATION

**Samedi 19 Janvier à partir
de 18h30 à la salle des fêtes.
Venez nombreux !**



ELECTION

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales. Merci de vous munir de votre carte d'identité, de votre ancienne carte d'électeur si possible et d'un justificatif de domicile. Nous vous rappelons que c'est une démarche volontaire...

